



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT No.2023-11

Veillez prendre note que le règlement intitulé « **Règlement déterminant les taux de taxes et des tarifs pour l'année 2023 et les conditions de leur perception règlement 2023-11** » a été adopté par le conseil du Canton de Westbury le 15 décembre 2022 et entre en vigueur le jour de la parution du présent avis.

Fait à Westbury ce 19^e jour de décembre 2023.

Nathalie Audet, directrice générale et greffière-trésorière